



COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Le lundi trois avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-quatre mars deux mille vingt-trois en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMÉYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Clémentine PAGNIER, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : Mme Nathalie RAFFIN à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à Mme Clémentine PAGNIER, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : **29** - Nombre de présents : **26** - Nombre de votants : **29**

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2023-04-03

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT LA FONTAINE DE L'EXERCICE 2023

VU les articles L 2311-1 et L 2312-1 à L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal de la commune et à celui du lotissement,

VU la réunion de la Commission des Finances en date du 28 février 2023,

CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre,

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR, 5 CONTRE,

- **APPROUVE** le budget primitif du lotissement La Fontaine de l'exercice 2023 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	129 500,00 €	129 500,00 €

- **DÉCIDE** de voter le budget du lotissement par chapitre.

La secrétaire de séance,
Gisèle Arsac

Extrait conforme au registre des délibérations.
Fait à UNIEUX, le 3 avril 2023.

Le Maire,

Christophe FAVERJON.

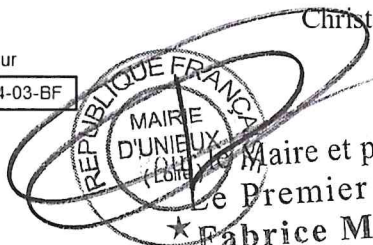
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20230403-DELIB2023-04-03-BF

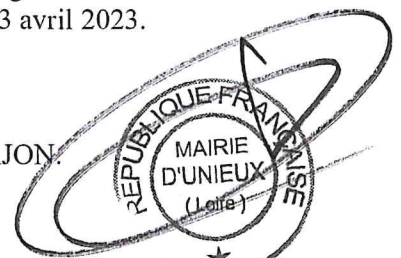
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023



Le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
★ Fabrice MIALON



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON